

**Sujet : Message de soutien à Julie d'Andurain, membre de la Commission de recherche sur le génocide des Tutsi au Rwanda**

**Date : Fri, 6 Nov 2020**

Chères collègues, chers collègues,

Julie d'Andurain, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lorraine, est actuellement victime d'une campagne très agressive sur certains réseaux sociaux. Julie d'Andurain participe à la Commission de recherche sur le génocide des Tutsi au Rwanda.

Sans prendre aucunement position sur les travaux de la Commission, il a paru important de manifester notre soutien à cette collègue et de rappeler les règles fondamentales du débat et de la recherche en sciences humaines et sociales.

Bien cordialement

Pour le bureau de l'AHMUF

Nicolas Le Roux

Message de soutien à Julie d'Andurain

---

L'Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'Association des historiens modernistes des universités françaises, la Société française d'histoire des outre-mers, le Conseil scientifique de la recherche historique de la défense tiennent à exprimer avec force leur indignation face à la campagne calomnieuse dont est victime sur les réseaux sociaux notre collègue Julie d'Andurain, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lorraine et membre de la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi (1990-1994). C'est à ce dernier titre qu'elle est scandaleusement accusée d'avoir « publié des écrits s'appuyant sur des thèses négationnistes ».

Sur la place de la France dans la tragédie du Rwanda, il y aura sans aucun doute, après la publication des résultats de cette Commission présidée par Vincent Duclert, un vaste débat scientifique qui devra respecter les règles déontologiques de la recherche historique : être nourri par des arguments et contre-arguments fondés sur l'examen critique et croisé des documents ; développer des analyses contextuelles des faits ainsi que des représentations sociales de ces faits à l'époque étudiée ; se dérouler dans le respect mutuel entre contradicteurs s'il y a contradiction entre les interprétations ; s'interdire les anathèmes, les invectives ou les attaques personnelles. Or, dans la présente campagne lancée dans les réseaux sociaux à l'encontre de Julie d'Andurain, les messages sont marqués par la volonté haineuse de délégitimer notre collègue afin de stériliser à l'avance le débat tant attendu.

Dans le climat actuel, si délétère, les organisations signataires estiment qu'il est urgent de rappeler les grands principes scientifiques de notre discipline qui font l'unanimité des chercheurs quels que soient leurs désaccords éventuels sur tel ou tel sujet. Il est important que les collègues qui sont ou seraient livrés en pâture sur la toile d'une façon si honteuse puissent compter sur la solidarité de la communauté des historiens. Une solidarité non point corporatiste, mais citoyenne tout simplement, tant il est vital pour la démocratie de neutraliser les tentatives d'intimidation qui entravent la liberté de la recherche.

Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche (AHCESR)

Association des historiens modernistes des universités françaises (AHMUF)

Société française d'histoire des outre-mers (SFHOM)

Conseil scientifique de la recherche historique de la défense (CSRHD)